CAP Assistant technique en instruments de musique, option accordéon

Le sommaire de l'article

- Présentation du CAP assistant technique en instruments de musique, option accordéon
- Les différentes parties de l'accordéon
- La fabrication de l'accordéon
- L'entretien de l'accordéon
- La réparation de l'accordéon
- Les différents types d'accordéons

Le CAP Assistant technique en instruments de musique, option accordéon, est un diplôme professionnel qui permet aux titulaires d'exercer le métier d'assistant technique en instruments de musique, option accordéon.

Le titulaire du CAP Assistant technique en instruments de musique, option accordéon, sera capable d'entretenir et de réparer les instruments de musique, option accordéon, ainsi que d'assurer leur maintenance préventive. Il sera également chargé de l'accueil et du conseil aux clients.

Pour obtenir ce diplôme, il est nécessaire de suivre une formation d'un an en alternance dans un lycée professionnel ou un centre de formation des apprentis.

La formation est composée de modules théoriques et pratiques. Les modules théoriques concernent les connaissances générales sur les instruments de musique, la acoustique, la musicologie et les techniques de réparation. Les modules pratiques consistent à apprendre à régler, entretenir et réparer les instruments de musique.
 Les modules théoriques consistent à apprendre la musique, l'histoire de la musique et les techniques de composition.
 Les modules pratiques consistent à apprendre à jouer de l'accordéon et à composer des morceaux de musique.
 Les modules théoriques consistent à apprendre la théorie musicale et les techniques d'harmonisation.
 Les modules pratiques consistent à apprendre à jouer de l'accordéon et à accompagner des chanteurs ou des musiciens.